

1998 - 02.

**COLLEGE INTERARMEES
DE DEFENSE**

à numériser

Mars 1998



**STRATEGIE EUROPEENNE POUR LE DEVELOPPEMENT
D'UN LIEN TRANSATLANTIQUE FORT ET EQUILIBRE**

1998-02

**Jean-Claude DE VOOGHT
Lieutenant-Colonel BEM
5^{ème} Promotion B6**

TABLE DES MATIERES

<u>LISTE DES ABREVIATIONS</u>	3
<u>INTRODUCTION</u>	4
<u>CHAPITRE I : LES INTERETS DES PROTAGONISTES</u>	
1. Contexte général	5
2. Les intérêts des Etats-Unis	5
3. Les intérêts de l'Europe	6
<u>CHAPITRE II : STRATEGIE EUROPEENNE POUR DEVELOPPER UN LIEN TRANSATLANTIQUE FORT ET EQUILIBRE</u>	
1. Justification	8
2. Evolutions possibles	8
3. Stratégie générale pour renforcer et équilibrer le lien transatlantique	9
a. Stratégie économique	9
b. Stratégie politique	10
c. Stratégie de sécurité et de défense	10
<u>CONCLUSION</u>	13
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	14

LISTE DES ABREVIATIONS

GFIM : Groupes de Forces Interarmées Multinationales

IESD : Identité Européenne de Sécurité et de Défense

NAT : Nouvel Agenda Transatlantique

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

PECO : Pays d'Europe Centrale et Orientale

PESC : Politique Etrangère et de Sécurité Commune

UE : Union Européenne

UEO : Union de l'Europe Occidentale

INTRODUCTION

Depuis cinquante ans, du fait de la Seconde Guerre mondiale, puis de la guerre froide, les relations entre l'Europe et l'Amérique se sont avant tout exprimées au travers des institutions communes de défense et de sécurité. Avec l'OTAN, l'Europe et l'Amérique du Nord ont forgé une alliance sans précédent historique et qui a pleinement répondu à toutes les aspirations les plus ambitieuses de ses fondateurs.

Mais l'OTAN n'est, en soi, qu'une expression partielle de la solidarité atlantique puisque, notamment dans le monde de l'après-guerre froide, la défense et la sécurité ne présentent qu'une des facettes des intérêts mutuels et non l'aspect déterminant, comme au temps de la confrontation avec l'Union soviétique.

Aujourd'hui, ces intérêts communs sont mis en péril par de nouvelles difficultés. Les menaces réelles et potentielles qui pèsent sur la sécurité se conjuguent à celles, grandissantes, à l'encontre des valeurs, des échanges, de la prospérité économique et, peut-être, des convictions politiques de l'Europe et de l'Amérique du Nord. L'analyse des intérêts propres aux deux protagonistes fera l'objet d'un premier chapitre.

Dans le monde de plus en plus interdépendant, les Etats pris isolément ou les entités de type étatique comme l'Union européenne auront des difficultés à satisfaire unilatéralement leurs intérêts nationaux. Ils auront donc besoin de développer des formes de coopération. Etant donné l'ampleur des intérêts et des objectifs transatlantiques communs, il semble que le partenariat euro-américain devrait former un noyau de collaboration. Mais un tel partenariat ne peut exister que sur un pied d'égalité, dans une Alliance dont les partenaires partagent les responsabilités, les droits et les devoirs. Ceci constitue la base du deuxième chapitre, dans lequel nous proposerons une stratégie européenne pour le développement d'un lien transatlantique fort et équilibré.

CHAPITRE I : LES INTERETS DES PROTAGONISTES

1. Contexte général

Chacun peut voir aujourd'hui que les grands mouvements de recomposition des rapports de force dans le monde se sont accélérés. Un nouveau monde multipolaire devrait se structurer autour de quelques pôles de puissance : l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et une partie de l'Asie. Seul stabilisateur stratégique de ce monde tripolaire, les Etats-Unis disposent aujourd'hui du monopole des facteurs de puissance du temps de la guerre froide. Ils n'ont aucune raison de renoncer à cette position avantageuse qui leur permet de jouer un rôle de protecteur attitré des pôles européen et asiatique, auxquels les lient des traités d'amitié et de sécurité depuis la victoire de 1945. Cette position de "leadership" leur permet également d'arbitrer les conflits intérieurs à ces zones et d'établir ainsi sur elles une véritable tutelle. On constate donc que le pôle américain dispose d'un avantage certain sur les deux autres pôles, d'un bras de levier sur leur avenir et d'une clé pour s'ouvrir leurs marchés.

Depuis 1989, les Européens sont entrés dans une phase de transition. La réorganisation du continent est une tâche historique. Elle réactive le projet européen. Pour les Européens, le vaste monde commence au sein de l'Europe centrale et orientale en transition. Celui-ci se restructure cependant autour d'un pôle qui, bien qu'européen en apparence, est en réalité euro-américain. L'ambiguïté des objectifs politiques des gouvernements d'Europe centrale se marque par une adhésion dans l'OTAN plus précoce que dans l'Union européenne, qui risque de se voir confier un rôle de sous-traitant de la stratégie décidée à Washington. La liberté acquise par les peuples d'Europe centrale est appelée le "retour en Europe", mais commence par une consolidation et une extension de la tutelle des Etats-Unis sur le continent. L'Europe en transition est devenue un champ de rivalité économique, autant que de coopération stratégique, entre les Etats-Unis et l'Union européenne (UE), et plus particulièrement entre les intérêts américains et allemands.

2. Les intérêts des Etats-Unis

Depuis l'effondrement du monde bipolaire l'influence militaire des Etats-Unis, déjà fortement présente dans le monde, s'est considérablement accrue. Les Etats-Unis sont désormais la seule puissance capable de dissuader n'importe quel agresseur de s'en prendre à ses intérêts, de projeter ses forces partout dans le monde et de maîtriser l'ensemble des techniques de la guerre moderne.

Première puissance économique mondiale, devant le Japon et l'Allemagne, les Etats-Unis occupent aussi le premier rang dans le commerce mondial des marchandises et des services commerciaux. Le dollar reste par ailleurs la monnaie de référence en tant que valeur d'échange au point que les Etats-Unis peuvent se permettre de conduire une politique monétaire quasi-autarcique, laissant au reste du monde la charge de s'adapter. Acteurs de l'expansion de l'économie libérale, les Etats-Unis font preuve de dynamisme en matière d'innovation et de productivité. Ainsi, disposant de la maîtrise des flux

économiques et des leviers nécessaires pour agir directement sur les événements, ils peuvent se poser en décideurs des règles du jeu et présider à la nouvelle organisation du commerce mondial.

La stratégie culturelle et la stratégie économique des Etats-Unis se rejoignent. La mise en place d'une culture globale de l'information, dominée par les réseaux américains, va de pair avec l'ouverture des marchés. Cela doit permettre aux entreprises américaines de toucher directement les consommateurs européens, sans passer par des négociations commerciales avec la Commission européenne.

L'union monétaire européenne leur cause cependant un souci. Bien qu'il s'agisse d'un développement économique, certains voient les avantages politiques que l'Union européenne pourrait en retirer, à commencer par une position renforcée lors des négociations commerciales.

L'OTAN est un instrument de la puissance des Etats-Unis en Europe. Il n'est donc pas envisageable que ces derniers cèdent facilement tout ou partie de leur pouvoir, même dans une Alliance élargie et renouvelée. Ce geste menacerait de façon inacceptable leur suprématie et leurs intérêts plus globaux, qui dépassent largement le contexte européen. Loin de réviser et de limiter le rôle de l'Alliance, les Etats-Unis, au contraire, en accentuent le développement. Parallèlement au fait que le bassin méditerranéen a une importance capitale, puisqu'il relie les théâtres atlantique, européen et proche oriental, les Etats-Unis veulent rester les maîtres d'oeuvre de l'intégration européenne pour mieux la contrôler.

Cette volonté de domination américaine n'est pas nouvelle. Elle a été reformulée au lendemain de la guerre froide. La mise en oeuvre de la stratégie globale des Etats-Unis, qui intègre la défense et la promotion de ses intérêts militaires, économiques et culturels, consiste à faire obstacle systématiquement à l'émergence de toute puissance qui pourrait devenir une rivale et constituer une menace. Les rivaux possibles sont clairement identifiés. L'Europe, aux côtés de la Russie, la Chine et le Japon, en fait partie si elle acquiert l'envergure d'une entité politique unique et indépendante.

3. Les intérêts de l'Europe

En brossant le tableau de l'expérience diplomatique européenne, on constate que les intérêts des nations ne peuvent être satisfaits que dans le cadre de certains équilibres négociés, faute de quoi, des guerres pourraient se déclencher. La paix en Europe est donc bien la première priorité de l'Union. Sa politique étrangère devrait donc s'assurer que les institutions internationales, dont le rôle est de résoudre les conflits dans des conditions de justice et de paix, soient capables d'exercer leur rôle. Toutefois, ce ne sera pas une tâche facile pour l'Europe de renégocier avec les Etats-Unis les termes d'une entente sur les institutions internationales, devenues quasiment des outils de leur politique étrangère.

Dans le domaine économique, l'Europe pèse environ pour le quart de la production mondiale. Le passage à "l'euro", pour en faire la deuxième monnaie de

réserve du monde, est donc la suite logique de la place éminente de l'Europe dans le commerce international.

Défense, monnaie unique et politique étrangère constituent cependant un ensemble cohérent et interdépendant. En effet, une politique étrangère européenne n'a pas besoin d'être déclarée si sa crédibilité n'est pas assurée. Cette crédibilité ne peut être assurée que par une défense propre et une monnaie unique.

Si le domaine économique fait l'objet d'un processus d'intégration profond, actuellement en voie d'aboutissement, tel n'est pas le cas de la défense. La relance de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) ou de l'Eurocorps ne sont que des étapes d'une Europe solidaire, responsable et autonome. Or, cette vision d'une Europe forte n'est pas partagée au même degré par tous les partenaires européens. Un long chemin devra encore être parcouru avant qu'une conception commune de la défense soit définie.

L'affirmation d'une Identité Européenne de Sécurité et de Défense (IESD) montrera cependant, que les Européens sont prêts à assurer une plus grande part de responsabilité pour leur sécurité et aidera à renforcer la solidarité transatlantique.

Le concept des Groupes de Forces Interarmées Multinationales (GFIM) peut être interprété comme un témoignage du soutien que les Etats-Unis apportent à l'utilisation par l'UEO des moyens et des capacités de l'OTAN, permettant ainsi le développement de l'IESD. Washington, en effet, souhaite que l'Europe prenne plus de responsabilités en matière de gestion de crise, et qu'elle puisse agir seule dans l'hypothèse où les Etats-Unis ne désirent pas intervenir. D'autre part, les Etats-Unis redoutent la création en Europe d'une deuxième structure militaire distincte de l'OTAN, qui affaiblirait la capacité d'influence américaine qui s'exprime principalement dans l'OTAN.

* * *

On remarque aujourd'hui un déséquilibre assez flagrant au profit des Etats-Unis, qui exercent une hégémonie quasi totale sur la stratégie mondiale.

L'Europe, en pleine négociation interne de son Union, se trouve donc devant un défi. Il lui faudra reconquérir sa part de commerce international et regagner sa liberté monétaire. Or, ces deux domaines sont les vaches sacrées des Etats-Unis, qui feront tout pour éviter de les partager. Nécessité exige, il faut donc cesser de penser l'Europe sans une coordination politique et militaire. Ce n'est qu'une autre manière de dire que cette Union sera politique ou ne sera pas du tout.

Ainsi l'Europe se trouve devant la tâche qui l'incite à concevoir une stratégie générale, qui intègre une stratégie économique, une stratégie politique et une stratégie de sécurité et de défense propre à cette Union.

CHAPITRE II : STRATEGIE EUROPEENNE POUR DEVELOPPER UN LIEN TRANSATLANTIQUE FORT ET EQUILIBRE

1. Justification

D'une manière générale, les arguments *contre* un partenariat euro-américain sont fondés sur l'idée que les avantages historiques de la relation transatlantique diminuent en termes à la fois absolus et relatifs, tandis que ses coûts tendent à augmenter. Les adversaires d'un partenariat ne nient pas nécessairement que les Etats-Unis et l'Europe occidentale partagent des intérêts communs, mais ils s'inquiètent surtout des divergences et du coût du maintien d'une telle relation.

Rien de surprenant à ce que les arguments *pour* un nouveau partenariat fassent pendant aux arguments *contre*. Ces arguments soulignent la multiplicité et la permanence des intérêts communs, qui unissent les Etats-Unis et l'Europe, les avantages de la coopération, et le prix qu'il en coûterait aux Etats-Unis et à l'Europe si l'un ou l'autre décidait de faire cavalier seul.

Malgré la disparition de la menace soviétique, les deux parties continuent d'avoir en commun des intérêts multiples dans le domaine économique, commercial, politique et de la sécurité. En effet, les Etats-Unis et l'Europe partagent des intérêts économiques qui tiennent à la grande interdépendance des systèmes commerciaux et financiers internationaux. A un niveau plus général, les Etats-Unis et l'Europe forment "l'Occident", et partagent des valeurs et un héritage culturel commun. Cela se traduit par un même effort pour diffuser les valeurs de la démocratie. Les Etats-Unis, seule superpuissance du monde, ont malgré tout besoin du soutien politique, économique et dans une certaine mesure militaire de l'Europe. En revanche, l'Europe continue à dépendre largement du soutien américain pour assurer ses objectifs de sécurité, compte tenu des restrictions budgétaires et de la faiblesse de ses moyens dans des domaines clés comme le renseignement, la capacité de transport stratégique et de la dissuasion nucléaire. En dépit de ces intérêts communs, il existe de nombreuses divergences. Avec la disparition du ciment que représentait la menace soviétique, il y a effectivement un risque réel que l'antagonisme prenne de l'ampleur. Un tel résultat ne servirait cependant ni les Etats-Unis, ni l'Union européenne. De fait, les deux protagonistes risqueraient de perdre la partie dans la compétition avec l'Asie et avec les puissances économiques et politiques naissantes.

Les partisans d'un nouveau partenariat estiment néanmoins, qu'il est nécessaire de réviser l'ancien accord de réciprocité, en mettant en oeuvre une approche qui facilite les compromis et permet de mener des actions conjointes fondées sur des concessions mutuelles.

2. Evolutions possibles

Plusieurs évolutions pourraient être imaginées en fonction de l'engagement ou du non-engagement des Etats-Unis en Europe et de la position plus ou moins forte de l'Europe dans l'avenir. Puisque nous cherchons à développer une stratégie pour un lien transatlantique fort et équilibré, nous retenons l'hypothèse dans laquelle les arguments pour la persistance de l'engagement américain supplantent les arguments contre. Nous considérerons également que l'Europe renforce sa position pour répondre à notre souci d'équilibre.

Dans ce cas les deux protagonistes s'engagent donc à surmonter leurs différends et à travailler conjointement pour réaliser des objectifs communs.

La relation entre l'Europe et les Etats-Unis se développerait dans un nouveau partenariat sur base de l'acceptation de la redéfinition des rôles et des responsabilités des deux partenaires l'un vis-à-vis de l'autre, mais également par rapport au reste du monde.

Au niveau institutionnel, pour le court et le moyen terme, le lien transatlantique se concrétiserait principalement dans une relation renforcée entre l'Union européenne et les Etats-Unis dans le cadre du "Nouvel Agenda Transatlantique (NAT)", signé à Madrid le 3 décembre 1995. Il prétend aller au-delà des relations économiques et commerciales et engager, pour la première fois, l'Union européenne en tant que partenaire politique. Le NAT réaffirme l'indivisibilité de la sécurité transatlantique, dont l'OTAN est la pièce maîtresse. Il établit aussi un lien entre les relations de sécurité et les relations économiques, considérées comme se soutenant mutuellement. Il semble constituer une étape importante dans l'établissement d'une relation plus égalitaire entre les Etats-Unis et l'Union européenne, mais la reconnaissance politique de l'Europe est encore bien timide. De toute façon, l'Union doit encore prouver qu'elle est une force politique, condition indispensable pour équilibrer et renforcer son lien avec les Etats-Unis.

3. Stratégie générale pour renforcer et équilibrer le lien transatlantique

a. Stratégie économique

Le développement des marchés de l'Europe de l'Est ne peut être soutenu par le mark allemand à lui seul. La masse monétaire ne suffit pas. De même pour les marchés des pays de la Méditerranée, logiquement zone d'intérêt économique européen. Pour ce faire il faut une masse monétaire qui dépasse les capacités d'une des monnaies européennes prise séparément. Unir ces monnaies, c'est non seulement logique, c'est indispensable. Toute participation de l'Europe à un développement nécessite une monnaie unique épaulée par une économie unifiée dont la masse est suffisante pour permettre d'aborder le volume économique requis. De surcroît, une telle masse monétaire, une fois devenue réalité, permettra enfin une négociation de la valeur du dollar. Le taux de change du dollar, c'est le sujet de la compétition commerciale. La monnaie unique ne sera donc pas seulement la monnaie nationale de l'Union européenne, elle sera aussi, à l'instar du dollar, une deuxième monnaie internationale. L'euro permettra en effet de rééquilibrer le système monétaire international.

Il est évident que la mise en place de l'union monétaire et le processus d'intégration européen impliquent des transferts de souveraineté des Etats membres vers l'Union européenne.

La monnaie unique, on s'en rend compte, est une décision politique. C'est une décision qui affecte la politique étrangère et la politique de l'Union.

Le passage de l'intégration économique à l'intégration monétaire, va obliger les gouvernements à assurer la convergence de leurs économies en permanence.

A ces coopérations s'ajoutent, cela va de soi, celles du secteur des armements. Il n'en sera pas traité ici dans le détail, mais il est clair qu'elles constituent un élément fondamental du point de vue non seulement industriel et technologique, mais aussi politique. Au moment où les concentrations américaines sont

capables de dominer le marché mondial et d'écraser toute concurrence européenne, une concentration parallèle des industries européennes est une nécessité vitale qu'aucun préjugé idéologique ou nationaliste ne devrait retarder. L'Europe, c'est donc d'abord l'euro, qui viendra à l'heure dite et qui aura des répercussions politiques énormes.

b. Stratégie politique

L'Europe, pour sortir de l'ornière, devra d'abord surmonter les déceptions d'Amsterdam en corrigeant ses insuffisances. En effet, le Traité d'Amsterdam ne contient aucune disposition concrète prévoyant, dans l'immédiat ou à échéance relativement brève, l'élaboration d'une politique commune de défense. Pour aller plus loin, la naissance, au sein de la Communauté élargie, de coopérations renforcées, d'un "noyau dur", rassemblant autour de la France et de l'Allemagne les Etats qui souhaitent avancer plus vite sur la voie de l'intégration, sera indispensable. Plus la Communauté s'élargira et se diversifiera, plus l'existence d'un cercle intérieur, source d'inspiration et de dynamisme, se révélera nécessaire.

Au nombre des réformes indispensables figurent la nécessaire adaptation des institutions pour les rendre plus transparentes, plus efficaces et plus démocratiques. Il faudrait commencer par exemple par la généralisation du vote à la majorité qualifiée et la création de mécanismes pour l'élaboration d'une véritable Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC).

Le développement de la PESC permettra d'établir progressivement un équilibre acceptable avec la stratégie globale américaine, intégrant parfaitement les dimensions politiques, économiques et culturelles des relations internationales.

Pour que ce partenariat fonctionne, les Etats-Unis devront nécessairement faire l'apprentissage de la coopération sur base de relations plus équilibrées et accepter, le cas échéant, de rechercher un savant compromis afin d'intégrer des perceptions parfois sensiblement différentes.

De son côté, l'Europe devra traduire en termes institutionnels la volonté des Etats membres de s'engager résolument vers une plus grande intégration en matière de sécurité et de défense. Elle se donnera ainsi la possibilité d'exercer son rôle stabilisateur, notamment envers les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO's), dont l'entrée dans l'Union devrait s'effectuer sans risque de réactiver l'antagonisme Est-Ouest.

L'Europe, c'est donc aussi l'élargissement. Sans doute faut-il ne pas aller trop vite, mais l'ouverture de négociations d'adhésions à l'Union européenne dès 1998 montrera déjà que les PECO's font bien partie de la famille.

L'élaboration d'une politique étrangère crédible de l'Union n'est pas liée à la formulation pure de cette politique, ni à la volonté politique qui l'accompagne, quoique ces deux éléments soient d'une importance certaine. Elle est le résultat de préparatifs objectifs et réels, tant dans le domaine de la défense que dans celui de la monnaie unique. Une telle politique est ainsi capable de se défendre, autant par une action potentiellement militaire et défensive que par la force de sa monnaie, sur le plan économique.

c. Stratégie de sécurité et de défense

L'Europe doit assumer une plus grande part de responsabilités qui soient à la hauteur de son poids grandissant aux plans politique et économique. Cette

affirmation d'une prise en charge croissante doit pouvoir s'inscrire dans une révision du Traité de l'Atlantique Nord. Elle doit pouvoir également s'exprimer au travers d'un rééquilibrage des fonctions de commandement au sein de la structure intégrée.

Le Traité de l'Atlantique Nord devrait être profondément adapté par un nouveau traité global, incluant les relations économiques, politiques et militaires. En outre il faut y inscrire l'identité européenne et définir un nouveau partenariat relatif aux rôles et responsabilités, intérêts communs et organes de coopération, tout en garantissant les liens transatlantiques fondamentaux. L'objectif européen n'étant pas de tenter d'éliminer les Etats-Unis des affaires européennes, mais de canaliser leur influence au sein de l'Alliance, en rééquilibrant les structures militaires de commandement et en renforçant son contrôle politique dans le cadre d'un nouveau partenariat transatlantique plus égalitaire.

Cette recherche d'un nouvel équilibre aura des répercussions sur l'OTAN, confirmée dans son rôle de clé de voûte de la sécurité transatlantique. L'Alliance devra poursuivre l'adaptation de ses structures politiques et militaires pour traduire à la fois, l'étendue des rôles qu'elle entend assumer et l'émergence de l'IESD résultant de la détermination d'un noyau de pays européens s'étoffant graduellement.

La défense de l'Europe devra s'articuler autour d'un triangle UEO-UE-OTAN, qui sera d'autant plus efficace que seront réglés les problèmes de l'élargissement et de la mise à disposition des GFIM.

L'objectif principal de la France, de l'Allemagne et de quelques autres pays européens est bien de soutenir et d'intensifier les liens entre l'Union européenne et l'UEO. En outre, les débats intra-européens tendraient à démontrer que les pays traditionnellement atlantistes, comme le Royaume-Uni et les Pays-Bas, considèrent dorénavant la question de l'engagement américain d'un oeil plus critique. L'alliance privilégiée Washington-Londres a, en partie, vécu. Parallèlement à une certaine ouverture de la France envers l'OTAN, on pourrait assister à une relative réduction des divergences entre Etats européens en matière de défense et de sécurité, et par là, au renforcement de l'IESD au travers de l'UEO.

D'autre part si la majorité des Etats européens voient l'intégration de l'UEO dans l'UE comme un but à terme, dans l'immédiat l'UEO restera clairement un instrument de l'Union. Cette permanence prudente peut être considérée comme une sécurité et une solution de repli face à la difficulté de garantir un aboutissement satisfaisant du débat sur la rénovation de l'OTAN et l'équilibrage entre ses piliers européen et américain. Une intégration de l'UEO dans l'UE pourrait s'opérer, tout en garantissant une identité et une autonomie en matière de sécurité et de défense européenne, seulement lorsque l'OTAN sera rénovée et que l'UEO aura pu dépasser l'hybridité de sa composition actuelle.

Pour la sécurité de l'Europe, on ne sait pas faire aujourd'hui l'économie de l'OTAN. Le crédit que l'on accorde généralement à l'organisation doit être jalousement préservé, aussi longtemps que la menace de sa mise en oeuvre exerce ses vertus stabilisatrices sur l'Europe et ses abords. Il n'y a aucune raison de penser qu'il n'en va pas ainsi aujourd'hui. Aucun projet pour la sécurité européenne ne peut se faire sans l'OTAN ni contre l'OTAN.

En définitive, seules la détermination et l'aptitude active des Européens à se défendre eux-mêmes, permettront l'élaboration de nouvelles relations transatlantiques plus franches, débarrassées de bon nombre de malentendus, sinon de doubles discours. A terme, il sera sans doute nécessaire de réfléchir à

-
l'opportunité de globaliser les différents aspects du lien transatlantique au sein d'une nouvelle Charte transatlantique, traitant avec cohérence les différentes facettes de la nouvelle relation entre les deux partenaires.

CONCLUSION

Prévoir l'avenir du lien transatlantique en cette période de transition mouvementée de la fin de la guerre froide est un exercice singulièrement délicat.

Le nouvel ordre mondial ainsi que l'architecture de sécurité européenne du siècle prochain sont au début de leur élaboration. A ce stade, il semble cependant entendu qu'aucune institution ne pourra, à elle seule, relever tous les défis d'ordres multiples auxquels la nouvelle Europe aura à faire face. Sa sécurité reposera sur l'interaction de différentes organisations, qui se compléteront mutuellement.

Sans sous-estimer le rôle actuel et futur des structures régionales de coopération et de sécurité paneuropéennes, les Etats membres de l'Union européenne continuent d'estimer que l'indivisibilité de la sécurité transatlantique demeure la pièce maîtresse de la nouvelle architecture à construire pour faire face aux défis de l'avenir. Cependant, au-delà de cette unanimité de principe, ils sont actuellement confrontés à la complexité et à la difficulté d'accorder leur point de vue sur la nature et la forme du lien à établir entre les deux continents. En effet, la question se pose de savoir s'il est préférable d'oeuvrer à l'émergence d'une Europe politique crédible et efficace, ce qui suppose le renoncement à une part significative de souveraineté nationale, ou si au contraire la sagesse plaide plutôt pour un renoncement à ce projet, afin de ne pas accentuer une amorce de repli du partenaire américain. Autrement dit, l'émergence d'une PESC est-elle *in fine* un facteur de maintien ou de dilution du lien transatlantique?

Si le monde tend à se recomposer sur de nouveaux modèles de puissance, il est inconséquent de confier aux Américains le soin de défendre l'ordre ancien qui nous avantageait et qu'ils manipulent désormais au gré de leurs seuls intérêts.

Les trois conséquences immédiates que l'on peut tirer de cette constatation sont que, sans puissance européenne le partenariat euro-américain est voué à l'échec, que le rapport euro-américain sera de plus en plus un rapport de puissance et qu'en l'absence de menace, l'Alliance stratégique atlantique pourrait se relativiser. L'attitude européenne envers les Etats-Unis doit s'attacher d'une part, à entretenir loyalement le fonds commun qui forme le soubassement de la solidarité occidentale et d'autre part, à préserver une liberté d'appréciation et d'action suffisante pour identifier les émergences du monde à venir, afin de promouvoir celles qui sont favorables à l'Europe et d'équilibrer la puissance nord-américaine. Il le faut pour deux raisons opposées, pour conforter la puissance américaine lorsqu'elle fabrique de la stabilité et soutient nos valeurs communes, en particulier en Asie, mais aussi pour la contester lorsqu'elle utilise sa position avantageuse pour établir sa suprématie économique et maintenir une tutelle stratégique sur l'Europe.

Tel est l'enjeu de la stratégie générale, qui pourrait promouvoir un nouveau modèle de puissance européenne, dans le but de réguler la suprématie de son principal allié.

Les défis qu'Européens et Américains devront relever ensemble dans le futur ne manqueront pas. L'Amérique aura tout intérêt à avoir à ses côtés une Union européenne forte et à entretenir avec elle une véritable Alliance sur pied d'égalité.

Reste à l'Europe à accepter le prix de sa construction en termes de renoncement par ses Etats membres, et plus spécialement les plus puissants, à une part accrue de souveraineté nationale, d'acquisition d'un outil militaire adapté à sa nouvelle ambition et de volonté de s'en servir lorsque la défense de ses intérêts et de ses valeurs l'imposera.

BIBLIOGRAPHIE

- CLAVAL, P., Géopolitique et géostratégie, Paris, Nathan, 1994, (190 p.)
- COLSON, B., La stratégie américaine et l'Europe, Paris, Economica, 1997, (122 p.)
- COURY, E., L'Europe et les Etats-Unis : un conflit potentiel, La Tour d'Aigues, l'Aube, 1996, (120 p.)
- HUCHET, B. et MALOSSE, H., Vers la grande Europe, essai pour reconstruire une communauté de peuples et d'Etats, Bruxelles-Paris, Bruylant-L.G.D.J., 1996, (228 p.)
- MYERS, J., The Western European Union : pillar of NATO or defence arm of the EC?, London, Centre for Defence Studies, 1993, (67 p.)
- PAC, H., Défense et Sécurité européenne, Paris, Eyrolles, 1991, (152 p.)
- RIFKIND, M., "Une Communauté atlantique pour mieux refléter les relations entre les Etats-Unis et l'Europe", in Revue de l'OTAN, (1995), 2, 11-14.